



entrée gratuite

# TÈRE MANCHE COUPE DE PROVENCE



## 15 AVRIL 2018

**lpm**  
les pennes-mirabeau  
**bmx**

restauration sur place

piste M. Coluche

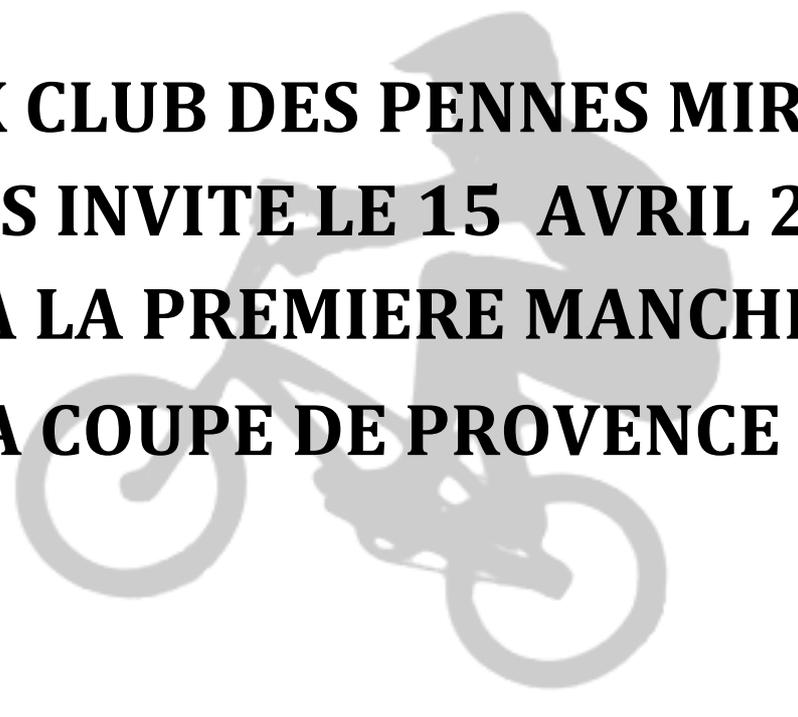




**- DOSSIER D'INVITATION -**



**LE BMX CLUB DES PENNES MIRABEAU  
VOUS INVITE LE 15 AVRIL 2018  
A LA PREMIERE MANCHE  
DE LA COUPE DE PROVENCE 2018**



[www.bmxpennesmirabeau.fr](http://www.bmxpennesmirabeau.fr) / <https://fr-fr.facebook.com>

## 1iere Manche Coupe de Provence 2018

### Inscriptions

La Coupe de Provence est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC de tous comités ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.

Les engagements doivent être effectués sur Internet, uniquement par les clubs suivant la procédure habituelle des engagements en ligne à partir de leur compte club du site CicleWeb de la FFC.

**La clôture des engagements est fixée au : jeudi 12 Avril à 20h00.**

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

**Pour des inscriptions complémentaires de pilotes non disponibles sur le compte du club** (*licences pas encore validées par le comité*). Elles devront être envoyées à l'administrateur de la course par mail pour au plus tard le Jeudi 12 Avril. Pour être recevable sera joint obligatoirement la copie de la ou des demandes de licences transmises au comité

Le montant de l'inscription est fixé à **9,00 €** en 20" et/ou 24"

**Les Chèques sont à libeller à l'ordre de :**

#### **BMX CLUB LES PENNES MIRABEAU**

Les Modifications, Ajouts, Annulations sont toujours possible comme les saisons précédentes d'être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 13 Avril 21h00** auprès de l'administrateur de l'épreuve :

**Mme. MARTINEZ Laurence**

Email : [laurencemartinez1982@gmail.com](mailto:laurencemartinez1982@gmail.com)

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Aucune demande d'inscription supplémentaire ou annulation sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions suivantes :

- 1) *Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.*
- 2) *Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.*
- 3) *Que soit acquitté comme il est noté dans le règlement BMX, le paiement d'une pénalité de 9,00 €, correspondant au doublement de l'inscription,*

## Catégories et Classes d'Âges

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser 13/16 ans (2005 à 2002)	Benjamin Novices (2007/2006)
Cruiser 17/29 ans (2001 à 1989)	Benjamin G / F (2007/2006)
Cruiser 30/39 ans (1988 à 1979)	Minime Novices (2005/2004)
Cruiser 40/44 ans (1978/1974)	Minime G / F (2005/2004)
Cruiser 45 ans et + (1973 et avant)	Cadet (2003/2002)
Prélicencié G / F (2012 et après)	Fille 15 ans et + (2003 et avant)
Poussin 1 G / F (2011)	Homme 17/29 ans (2001/1989)
Poussin 2 G / F (2010)	Homme 30 ans et + (1988 et avant)
Pupille Novices (2009/2008)	Elite Régional (1999 et avant)
Pupille G/F (2009/2008)	

Pour les catégories Novices, Filles, ainsi que les Elites Régionaux, celles-ci ayant des modalités particulières de participation se référé au règlement de la Coupe de provence 2018 émis en début de saison par le comité d'organisation et consultable sur le site Internet de la FFC Provence Alpes cote d'Azur : [www.ffcprovence.com](http://www.ffcprovence.com)

Sauf pour les modalités particulières retenues par le comité d'organisation, le règlement en vigueur est celui de la FFC en application à la date de la compétition

## Les plaques

### La plaque frontale :

Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de côté avec des chiffres d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur



Filles / Femmes



Cruiser



Garçons



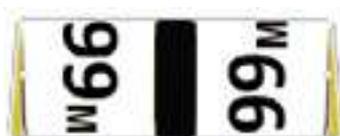
Junior F et G



Elite F et G

### La double plaque latérale :

Fond blanc avec chiffres noirs d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.



Le port des plaques, frontale et latérale, est obligatoire lors de toutes les compétitions en Provence.

### Timing prévisionnel

*Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)*

**MATIN : Classes d'âge de Prélucenciés à Pupille G,F et Novice + Cruiser**  
***L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition***

- 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => 9h20 essais grille
- 9h30 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => ¼ finales
- A l'issue des ¼ => 10 minutes de pause suivie des ½ finales
- A l'issue des ½ => 10 minutes de pause suivie des Finales + 4<sup>ème</sup> manche
- Vers 12h15 => fin des courses.

Remise des récompenses aux petites classes d'âge (Voir si le club souhaite en remettre)

**APRES-MIDI : Classes d'âge de Benjamins à Elites Régional + Novices Benjamin et Minime**  
***L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition***

- 12h30 => 13h30 essais grille
- 13h45 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => ¼ finales
- A l'issue des ¼ => 10 minutes de pause suivie des ½ finales
- A l'issue des ½ => 10 minutes de pause suivie des Finales + 4<sup>ème</sup> manche
- Vers 16h30 => fin des courses.

Les récompenses du classement général seront remises le dimanche **10 Juin 2018** lors de la **dernière manche** de la Coupe de Provence à **Tarascon**.

## 1iere Manche Coupe de Provence 2018

### Accès Piste:

Sur A7 direction Marseille prendre sortie 31 Les Pennes Mirabeau  
Au rond-point suivre direction Gignac D368.

A partir de la station Total, faire 700m et prendre à droite « complexe sportif »

Coordonnées GPS 43°24°31N – 5° 18°42 E

### Restauration :

Sur place : boissons chaudes et froides, sandwiches, pizzas, pâtisseries...

### Stands exposants :

Trois exposants matériels et équipements vélos présents sur site toute la journée : Bunny Up, l'Atelier du BMX, Monta'Bike.

### Contact club :

[bureau@bmxlpm.net](mailto:bureau@bmxlpm.net)

**Tel : 07 82 15 88 39**